

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
SOCIETE FLORO TP – DEVOIEMENT DU RESEAU AEP AVENUE DU REGIMENT MAISONNEUVE PROLONGATION DES TRAVAUX ARRETE N° 2022/250		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU les articles L2213-1 à L2213-6.1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les articles L411-1 à L411-7 du Code de la route ;

VU l'arrêté municipal n° 2022-221 en date du 29 septembre 2022 pour des travaux de dévoiement du réseau d'adduction d'eau potable avenue du Régiment Maisonneuve à IFS ;

VU l'arrêté municipal n° 2022-240 en date du 14 octobre 2022 pour la prolongation des travaux ;

VU la demande en date du 4 novembre 2022 de la société FLORO TP pour une nouvelle prolongation des travaux qui n'ont pu être terminés en raison des intempéries ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

ARRETE

- Article 1 :** Les travaux de dévoiement du réseau d'adduction d'eau potable avenue du Régiment Maisonneuve à IFS sont de nouveau prolongés jusqu'au 10 novembre 2022 inclus.
- Article 2 :** Afin de permettre la réalisation des travaux, la rue sera barrée à la circulation sauf aux riverains, véhicules de services et secours.
- Article 3 :** La société FLORO TP est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 4 :** Après les travaux, la société FLORO TP devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).
- Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
 - La Police Municipale d'IFS ;
 - La société FLORO TP ;
 - Caen la mer – Service de collecte des déchets ;
 - KEOLIS ;
 - Le SDIS.

Fait à IFS, le 4 novembre 2022



Le Maire,


Michel PATARD-LEGENDRE